

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 16 (1936)
Heft: 7

Artikel: La première "Section suisse" à la Foire de Paris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ECONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Juillet-Août 1936

Paris-I^{er}

Seizième Année. — N° 7

Téléphone :
Opéra 90-68

Adresse télégraphique :
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France

Le numéro : 4 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

LA PREMIÈRE SECTION SUISSE

A LA FOIRE DE PARIS Page 109

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Pages

La dénonciation de la Convention de Commerce franco-suisse	121
La situation économique de la France et les relations commerciales franco-suisses	123
Chiffres, faits et nouvelles	127
Renseignements utiles à qui voyage	131

PREMIÈRE PARTIE

LA PREMIÈRE "SECTION SUISSE" A LA FOIRE DE PARIS

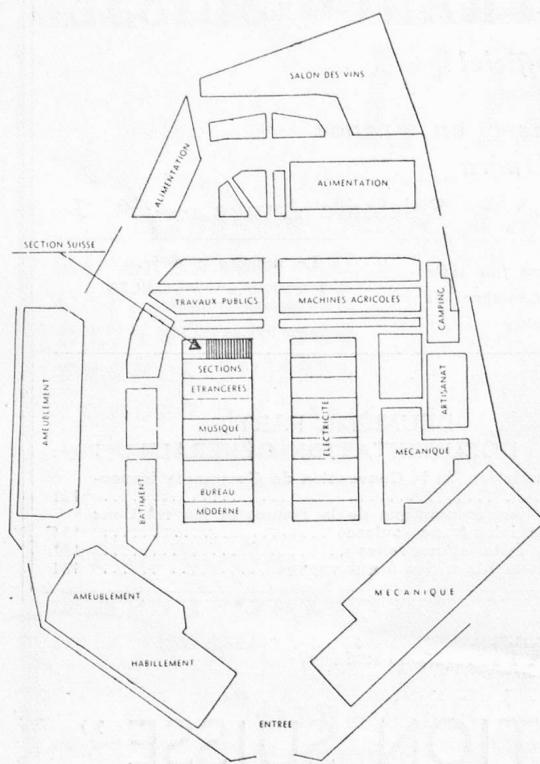
La Suisse à la Foire de Paris avant 1936

Depuis qu'elle existe, la Foire de Paris a toujours compté, parmi ses exposants et ses visiteurs, des commerçants et industriels suisses. M. Jacques Lebel, le très regretté Président du Comité de cette manifestation, qui précéda dans cette charge M. Laroche-Joubert et mourut accidentellement le 15 septembre de l'année dernière, nous avait rappelé, dans l'avant-propos, rédigé deux mois avant sa mort, pour le numéro de notre Revue, consacré en juillet-août 1935 à la Foire de Paris, « que c'est la Suisse qui envoie le plus de monde à la Foire de Paris, proportionnellement au chiffre de la population ».



Entrée de la Section Suisse.

C'était, essentiellement, des visiteurs, car le nombre des exposants ne s'était jamais élevé, au cours de ces dernières années, à plus de 20 ou 30. Les Chemins de Fer Fédéraux Suisses, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et la Chambre de Commerce Suisse en France figuraient au premier rang de ces exposants; ils avaient organisé, sous des formes diverses, des stands de renseignements touristiques et économiques sur la Suisse, mais les efforts tentés ne paraissaient pas avoir été couronnés du succès qu'ils auraient mérité. Aussi, depuis plusieurs années, la Chambre de Commerce Suisse en France étudiait la réalisation, sous une forme nouvelle, de la participation de la Suisse à la plus importantes des



Plan de la Foire de Paris.

Foires internationales françaises. Jusqu'en 1935, les industriels et commerçants suisses ne participaient à la Foire de Paris qu'à titre individuel, c'est-à-dire à l'intérieur des groupes réservés à leur branche d'activité; on n'avait jamais essayé de grouper des exposants suisses en une « Section », comme d'autres pays en possèdent depuis longtemps.

Buts d'une « Section Suisse » à la Foire de Paris

En cherchant à créer une « Section Suisse » où seraient exposés des échantillons des produits fabriqués par les différentes industries suisses, la Chambre de Commerce Suisse en France poursuivait deux buts :

1° Permettre aux entreprises suisses (qui avaient reculé jusqu'à maintenant devant les frais et les complications d'une participation à la Foire de Paris) d'y exposer quelques échantillons de leurs produits à un prix minime et sans aucune peine. Il ne s'agissait point ainsi de réunir en une section les 20 ou 30 participants suisses des années précédentes, mais d'amener de nouveaux exposants suisses à la Foire de Paris;

2° Montrer, autant que faire se peut, au public français (qui la connaît mal et l'utilise peu) ce qu'est la production industrielle suisse.

Nous allons voir dans quelles conditions et grâce à quels concours ces deux buts ont été réalisés.

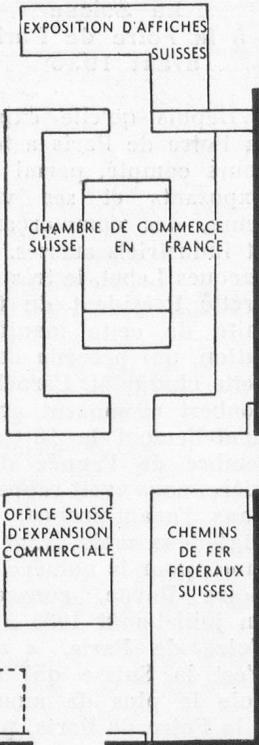
Organisation de la première « Section Suisse » à la Foire de Paris

Devant les très grands avantages que présentait la création d'une « Section Suisse » à la Foire de Paris, tant pour les intérêts particuliers des commerçants et industriels suisses en relations d'affaires avec la France, que pour le développement des relations économiques franco-suisses, la Chambre de Commerce Suisse en France n'hésita pas, en automne 1935, à entamer à ce sujet des pourparlers avec l'Administration de la Foire de Paris, pourparlers qui avaient été préparés par la publication, en juillet-août de la même année, d'un numéro spécial de notre Revue, consacré à « la Suisse à la Foire de Paris » comme nous l'avons déjà rappelé plus haut.

Grâce à la grande compréhension dont M. Laroche-Joubert, Président du Comité, et M. Martel, Directeur Général de la Foire de Paris, voulurent bien faire preuve à l'égard de ce projet, un accord fut bientôt conclu avec la Chambre de Commerce Suisse qui obtint, à des conditions avantageuses, un emplacement de 200 m², à l'extrémité du bâtiment de gauche de la Terrasse B (Hall 45), dans lequel devait être groupées, pour la première fois en 1936, toutes les sections étrangères. Un concours non moins effectif fut apporté pour l'aménagement de cette Section; grâce à l'intelligente collaboration de l'entrepreneur mis à la disposition de la Chambre de Commerce Suisse, l'installation et la décoration de cette première « Section Suisse » à la Foire de Paris trouvèrent l'entièvre approbation des participants et des visiteurs.

Les photographies, qui illustrent cet article, en donneront une idée, malheureusement la couleur jaune des enseignes a gravement compromis leur reproduction photographique, qui s'en est trouvée très assombrie.

A côté de l'emplacement réservé à la « Section Suisse » proprement dite, la Chambre de Commerce Suisse proposa de placer les stands que les Chemins de Fer Fédéraux Suisses et l'Office Suisse d'Expansion



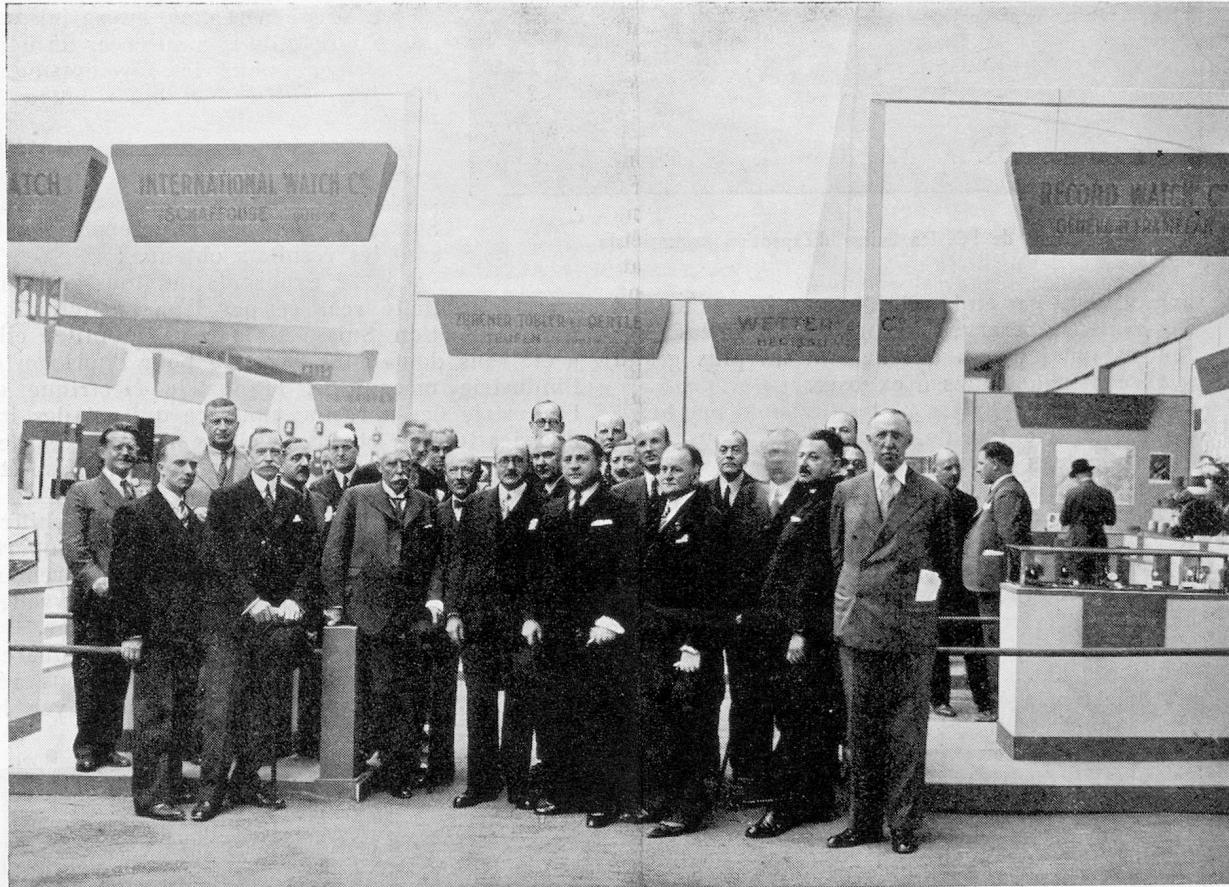
Plan de la Section Suisse.

Commerciales organisent chaque année à la Foire de Paris. Enfin, un espace fut mis à la disposition des organisateurs pour y réaliser une exposition d'affiches suisses. Au total, ces différents groupes couvraient une superficie d'environ 450 m², ce qui place la Suisse au deuxième rang des sections étrangères classées d'après la surface occupée, la Section Tchécoslovaque couvrant 500 m².

La « Section Suisse » proprement dite

Le premier but de la « Section Suisse », c'est-

sans compter le service de renseignements qui fut assuré pendant la durée de la manifestation à tour de rôle par les Secrétaires de la Chambre de Commerce Suisse et qui avait pour but de recevoir les visiteurs, de les renseigner, de recueillir leurs demandes de renseignements complémentaires et de communiquer ces indications aux exposants qui, pour la plupart, n'avaient pas de représentant sur place. Ces différents avantages étaient accordés en échange du paiement d'une prime de quelques centaines de francs français, à



Inauguration de la Section Suisse.

à-dire « permettre aux entreprises suisses d'exposer à la Foire de Paris à un prix minime et sans aucune peine » a été atteint, tout d'abord, grâce aux conditions avantageuses auxquelles l'emplacement fut loué aux organisateurs, qui purent faire bénéficier les participants de ces avantages; ensuite, grâce au fait que la Chambre de Commerce prit à sa charge tout le travail d'installation, de surveillance et de liquidation de la Section. Chaque exposant, domicilié en Suisse, n'eut qu'à expédier ses échantillons et à les réceptionner au retour, les organisateurs s'occupant du déballage, de l'installation, de la surveillance, puis du remballage et de l'expédition des échantillons,

laquelle venaient s'ajouter les frais de transport et d'assurances.

Cette première « Section Suisse » a réuni 22 participants, dont on trouvera les noms au bas des différentes photographies représentant leurs emplacements respectifs. Il est à remarquer, qu'en principe, chaque emplacement aurait dû avoir la même superficie, la surface totale ayant été également répartie entre les 22 exposants, la Chambre de Commerce ne leur demandant pas de lui payer la location d'un certain nombre de mètres carrés, mais de participer au remboursement de ses frais généraux, en lui versant la prime vue plus haut. Toutefois, certains expo-



Stand de l'Office Suisse d'Expansion commerciale

sants n'ayant pas eu besoin de toute la surface qui leur avait été réservée, on put en faire bénéficier d'autres participants qui avaient un plus grand nombre d'échantillons à exposer.

Si nous groupons ces 22 participants par branche d'industrie (ou de commerce), nous obtenons le tableau suivant :

Participants

Horlogerie	5
Mécanique de précision.....	5
Appareils électriques	2
Métallurgie et industries annexes....	2
Industrie du vêtement.....	4
Editions	1
Assurances	1
Industrie fromagère	2

Dans cette énumération manquent essentiellement deux importantes industries suisses : celles des machines et des produits chimiques qui, l'une et l'autre, n'ont malheureusement qu'un intérêt très relatif, à participer à des manifestations de l'ordre des foires et expositions. Mais, sous réserve de ces deux défections, il a été reconnu de toute part que cette première « Section Suisse » offrait une image en raccourci, *juste et intéressante*, de la production industrielle suisse.

Tous les participants ont fait de grands efforts pour présenter leurs produits dans les meilleures conditions possible. C'est ainsi qu'on a pu éviter de tomber dans le travers de certaines manifestations du même genre, dont le trop grand nombre d'échantillons exposés donne une impression de confusion et souvent même de désordre. Tout au contraire,

la « Section Suisse » donnait une impression de précision, d'ordre, de qualité et de bon goût, qui sont certainement les caractéristiques des produits suisses.

Ainsi a été atteint le second but que s'était donnée la Chambre de Commerce Suisse, en prenant l'initiative de créer cette Section, c'est-à-dire de « montrer au public français ce qu'est la production suisse ».

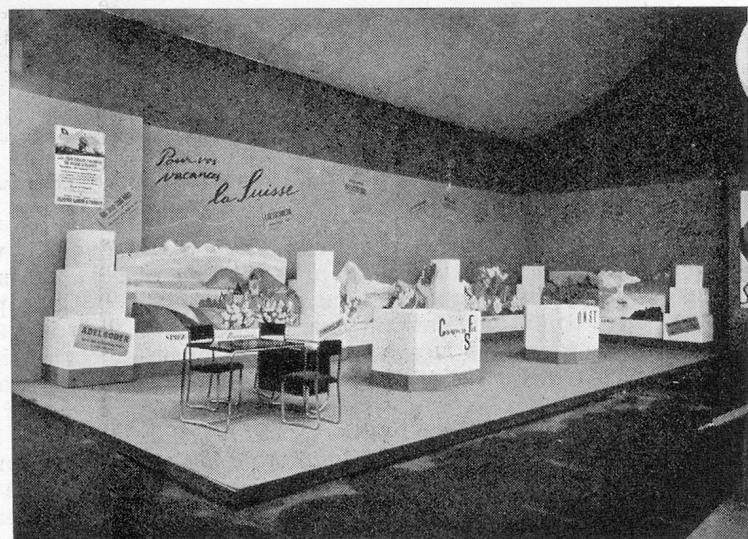
Ces deux buts étant atteints, il est indéniable que la Chambre de Commerce Suisse a réalisé, en ce faisant, une œuvre utile et a su créer un nouvel élément pour le développement des échanges économiques entre la France et la Suisse.

En ce qui concerne les intérêts particuliers des entreprises participant à cette première « Section Suisse », voyons maintenant quels sont les résultats obtenus :

Les 22 exposants ont tous reconnu que la publicité réalisée par leur participation à la « Section Suisse » leur a été utile; elle a été sans doute plus effective pour l'horlogerie, l'industrie mécanique, l'industrie électrique et l'industrie des abrasifs; pour ce qui est des industries textiles et des produits alimentaires, les résultats moins apparents, n'en ont pas été moins réels.

Certains exposants ont même réalisé un chiffre d'affaires appréciable; ils sont, pour la plupart, d'avis que cette initiative devrait être renouvelée en 1937 et plusieurs entreprises nouvelles se sont déjà inscrites pour l'année prochaine.

Dans ces conditions, la Chambre de Commerce Suisse n'a pas hésité à décider que, sous réserve des événements, elle chercherait, avec le



Stand des Chemins de fer suisses



Au premier plan, de gauche à droite : Vitrines de la Fabrique Nationale de Spiraux, La Chaux-de-Fonds (vitrine murale), de la S. A. Mido, Bienné; de l'Universal Watch Co., Genève, et de l'International Watch Co., Schaffhouse.

concours de l'Administration de la Foire de Paris, à organiser l'année prochaine la « deuxième » Section Suisse à la Foire de Paris.

Les stands annexes de la « Section Suisse »

Le stand des Chemins de Fer Fédéraux Suisses, auquel l'Office National Suisse du Tourisme participait également, se trouvait placé, cette année-ci, à proximité de l'emplacement qu'il occupait ces dernières années dans le hall 45, à l'extrémité de la principale allée latérale du bâtiment qui abritait les sections étrangères; il a certainement gagné à ce changement et son effet publicitaire a dû être augmenté. Il était décoré de panneaux peints, représentant les sites touristiques les plus connus de la Suisse.

Celui de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, qui faisait face au précédent, contenait un nouveau matériel de propagande économique suisse, exposé précédemment aux Foires d'Utrecht et de Nantes et ultérieurement à celle de Bordeaux; la présentation de ce matériel de propagande était très heureuse, en raison surtout des grandes dimensions de l'emplacement dont on disposait à la Foire de Paris, ce qui n'était pas le cas aux autres manifestations précitées. Les dioramas munis de photographies prises dans les différentes industries suisses ont tout spécialement retenu l'attention du public, de même que la tour carrée, placée au centre du stand et recouverte de photographies de produits suisses. Dans un but de synthétisation moderne, on avait réduit les enseignes à des dimensions minima, ce qui laissa beaucoup de visiteurs dans l'ignorance du nom de l'organisateur de ce stand, auquel la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle et le Comptoir Suisse de Lausanne participaient également.

Enfin, une exposition d'affiches avait été organisée, au dernier moment, entre les adhérents de la Cham-

bre de Commerce Suisse en France, dans un emplacement mis à la disposition de cette Association par la Foire de Paris. Cette exposition complétait très heureusement la collection d'échantillons de produits suisses que présentait par ailleurs la « Section Suisse ».

Visites officielles à la « Section Suisse »

Le samedi 16 mai, jour d'ouverture de la Foire de Paris, M. Georges Bonnet, alors Ministre du Commerce, au milieu d'une cohorte de personnalités politiques et économiques, fit une rapide visite à la « Section Suisse » au cours de sa tournée d'inauguration de la Foire de Paris; il fut reçu par M. Gustave Brandt, Président de la Chambre de Commerce Suisse.

Quelques minutes plus tard, M. Henri de Torrenté, Conseiller de la Légation de Suisse à Paris, remplaçant M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France, était à son tour accueilli par M. Brandt entouré de nombreux membres du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse.



Au premier plan, de gauche à droite : Vitrines de la Record Watch Co., S. A. Tramelan et des montres Wyler, Bâle et La Chaux-de-Fonds.



Stand des machines à écrire « Hermès » (S. A. E. Paillard et Cie, Yverdon et Sainte-Croix).

Suisse. M. de Torrenté, qu'accompagnait M. Debrux, Secrétaire de la même Légation, visita très minutieusement les différents groupes de la « Section Suisse » et s'entretint avec chaque exposant présent de leur participation à cette manifestation; il exprima ensuite ses félicitations tant aux participants qu'aux organisateurs de la Section. Les différents correspondants à Paris de la presse suisse étaient également présents à cette visite.

Le samedi 23 mai, ce fut à M. Alfred Bollier, Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse, qu'échut l'honneur de recevoir M. Albert Lebrun, Président de la République Française, qui témoigna d'un grand intérêt pour cette nouvelle section étrangère.

D'autres visiteurs de marque se sont également rendus à la Section Suisse, mais, faute de place, nous ne pouvons énumérer ici leurs noms.

En lignes générales, l'affluence dans les allées de la « Section Suisse » fut très satisfaisante; cela était dû essentiellement au fait que cette Section était placée au cœur même de la Foire de Paris.

Exposants suisses à la Foire de Paris à titre individuel

Il est juste de ne pas terminer cet exposé sans mentionner les nombreuses entreprises suisses ou franco-suisses qui participèrent à la Foire de Paris de 1936, à titre individuel. Leur nombre s'est élevé à 50 environ, alors que les années précédentes, il avait varié entre 20 et 30. Dans ce chiffre de 50 ne sont pas compris les 30 participants de la « Section Suisse » et des stands annexes, ce qui porterait à 80 l'effectif des exposants suisses à la Foire de Paris de 1936. Dans ces conditions, l'Administration de la Foire n'a pas à regretter les avantages qu'elle a bien voulu concéder à la Chambre de Commerce Suisse pour lui aider à réaliser ce projet et il faut espérer qu'à l'avenir, le nombre des exposants suisses ne cessera d'augmenter.

M. de Torrenté, Conseiller de la Légation de Suisse en France, qui s'était rendu à nouveau à la Foire de

Paris, le mardi 2 juin, pour rendre également visite à ces exposants à titre individuel, a pu recueillir de leur bouche des appréciations très favorables quant aux affaires qu'ils ont pu réaliser ou entamer pendant les deux semaines qu'a duré la Foire de Paris. Ces heureux résultats confirment ceux obtenus par les participants à la « Section Suisse » et relatés par ailleurs.

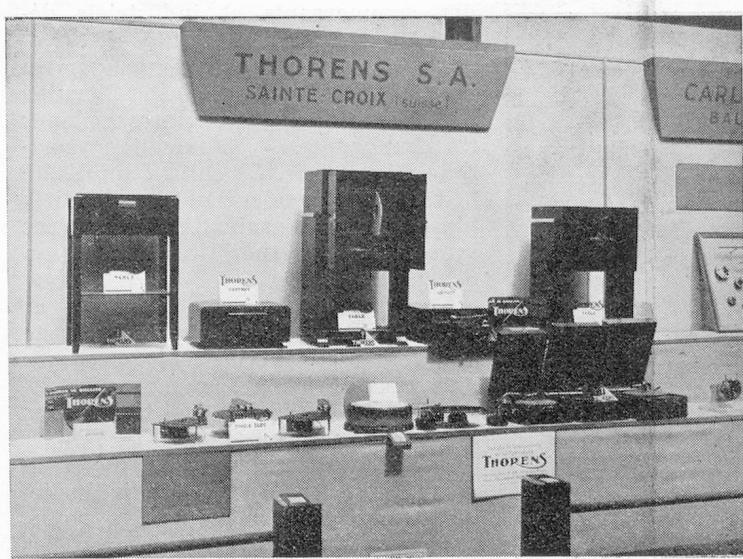
Résultats généraux de la Foire de Paris de 1936

Ayant examiné les résultats obtenus par les exposants suisses, il n'est pas sans intérêt de rapprocher leurs remarques de celles contenues dans le rapport que le Conseil d'Administration de la Foire de Paris vient d'adopter et auquel nous empruntons les passages suivants :

« L'incertitude qui régnait déjà dans le monde des affaires au mois de mai 1935 s'était grandement accrue lorsque s'ouvrit la Foire de Paris au mois de mai 1936. Cependant, grâce aux efforts des Membres du Conseil d'Administration, du Comité de Direction et des Exposants eux-mêmes, c'est sur un nouvel et incontestable succès que s'est clôturée la grande



Stand des machines à calculer « Saint-Gothard » (E.-O. Strübin, Soleure).



Stand des machines parlantes « Thorens », Sainte-Croix.

manifestation commerciale et industrielle de Paris. »

« Le fait le plus évident, le plus important peut-être aussi, fut que les exposants ne se contentèrent pas de faire acte de présence. Ils apportèrent à la réussite générale une collaboration extrêmement active. Sachant qu'ils avaient à prouver l'excellence de leur production dans le grand marché national annuel que constitue désormais la Foire de Paris, ils se sont attachés à mettre en pleine évidence, toutes les qualités de la fabrication française... »

« ... Le nombre des exposants est resté nettement en progression, ainsi que le démontre d'ailleurs la courbe ascendante suivie depuis sa création :

La Foire de Paris, en effet, réunissait en :	
1904.....	496 exposants
1917.....	1.750 —
1925.....	5.500 —
1930.....	7.486 —
1936.....	8.200 —

« Cependant, cette année encore, dans un certain nombre de sections, toutes les demandes n'ont pu recevoir satisfaction. Le Groupe de l'Alimentation, — y compris le Salon des Vins —, les sections du Bâtiment, du Camping, de la Coutellerie, des Industries d'Art et de l'Ameublement, étaient plus importants que les années précédentes. La Foire comptait trois groupes nouveaux : celui de la Bonneterie, de la Bijouterie fantaisie, et deux nouvelles sections étrangères : la Suisse, qui organisait pour la première fois une exposition collective, et les Indes Anglaises. En outre, la Pologne, absente depuis deux ans, a repris sa place parmi les nations officiellement représentées... »

« ... Le Concours d'Inventions a reçu 713 inventions. 78 inventeurs étrangers avaient fait parvenir des envois : 22 Belges, 19 Hongrois, 14 Suisses, 4 Espagnols, 4 Russes, 3 Autrichiens, 2 Anglais, 2 Allemands, 2 Luxembourgeois, 2 Polonais, 2 Tchécoslovaques, 1 Roumain et 1 Syrien. »

« Le niveau de l'ensemble du Concours fut nettement supérieur à celui des années précédentes... »

« ... Jamais on n'enregistra à la Foire de Paris autant de visiteurs venus de la province et de l'étranger. Aussi, les exposants se sont-ils montrés en général entièrement satisfaits, la plupart d'entre eux proclamant que les résultats de la Foire furent inespérés. »

« Dans le Salon des Vins et dans le Groupe de l'Alimentation, des affaires importantes ont été traitées, d'une part avec les négociants, les hôteliers et restaurateurs de Paris et de province, d'autre part avec de nombreux importateurs étrangers, en particulier Hollandais et Suisses. »

« Dans l'ensemble, les exposants de la section de l'Ameublement ont été frappés par le chiffre des tractations amorcées en Foire. Ce succès doit, d'ailleurs, être en grande partie attribué à un gros effort de la part des fabricants de meubles pour l'amélioration de la qualité. »

« Dans le groupe du Bureau Moderne, le nombre des acheteurs intéressants a été considéré comme supérieur à celui de l'année dernière. »

« A la section de l'Electricité, c'est dans le domaine des applications que le plus grand



Stand de M. Carl Haenggi,
Bâle (outils de précision).



Stand des usines métallurgiques suisses « Selve et C° », Thoune.

nombre de nouveautés a été présenté; c'est là aussi que les acheteurs des quincailleries, bazars et grands magasins, sont venus avec le plus d'empressement... »

« ... En résumé, on peut avancer que si, dans tous ces groupes, les commandes ont été d'un volume relativement restreint, elles furent certainement plus nombreuses qu'au mois de mai 1935... »

« ... En un mot, les deux semaines de la Foire de Paris constituèrent une période de grande activité industrielle et commerciale. Aussi bien les participants que les acheteurs et les visiteurs étrangers se plaisent unanimement à reconnaître que les méthodes et la classification utilisées au Parc de la Porte de Versailles en rendent la visite rapide, féconde et agréable... »

« ... Il a déjà été signalé que trois pays sont venus s'ajouter, cette année, à ceux qui prennent part régulièrement à la Foire de Paris sur l'initiative de leurs Gouvernements. Au total, près de 800 exposants étrangers ont présenté, soit en groupe, soit individuellement, les produits de leurs pays. Ils appartenaient aux nations suivantes : Angleterre, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hollande, Hongrie, Indes, Irlande, Iran, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie. »

« Ce sont les exposants du Japon, d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, de Belgique et de Tchécoslovaquie qui étaient les plus nombreux. »

« Du côté des acheteurs venus de tous les pays du monde, les chiffres font ressortir une situation non moins excellente. Le nombre des acheteurs étrangers peut être évalué à plus de 40.000, appartenant à toutes les nations. »

Les premiers comptes rendus reçus de nos correspondants indiquent qu'environ 5.384 cartes de légitimation ont été utilisées (contre 4.949 en 1935), par

des commerçants et industriels désirant bénéficier des facilités de voyage prévues en leur faveur par la plupart des Compagnies de Chemins de Fer européennes, ainsi que par les Compagnies de Navigation maritime et aérienne. Ce chiffre aurait été beaucoup plus élevé si des facilités plus grandes n'avaient été accordées sans conditions spéciales à l'occasion des Fêtes de Paris.

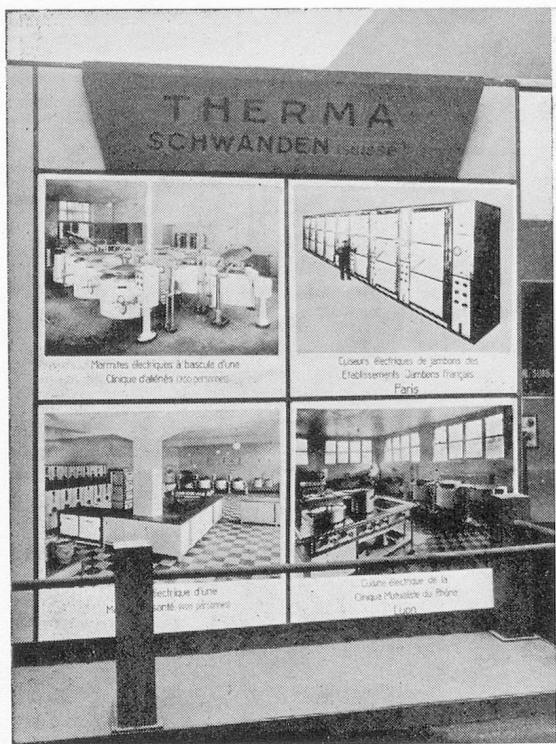
Les renseignements fournis par notre bureau des visas à la Porte de Versailles, permettent d'estimer au moins à 15.000 le nombre des visiteurs ayant utilisé les billets des Fêtes de Paris.

Enfin, des milliers d'autres voyageurs sont venus soit individuellement par le train ou par la route, soit en groupes organisés par les agences de voyage, notamment au départ, des pays de l'Europe centrale où l'exportation des capitaux rend plus difficiles les déplacements hors des frontières. »

« Dans l'ensemble, c'est le nombre des acheteurs venus de Belgique, des Pays-Bas et de Grande-Bretagne qui présente la plus notable augmentation, la Suisse continuant cependant à tenir le premier rang. »



Stand de la fabrique d'appareils électriques
Fr. Sauter, S. A., Bâle.



Stand de la fabrique d'appareils de chauffage électrique « Therma », Schwanden.



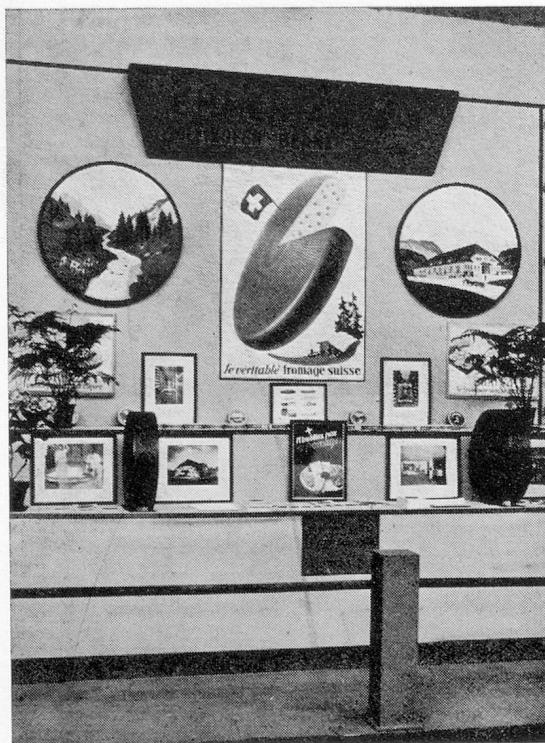
Stand de la Baloise, Compagnie d'Assurances contre l'incendie, Bâle.



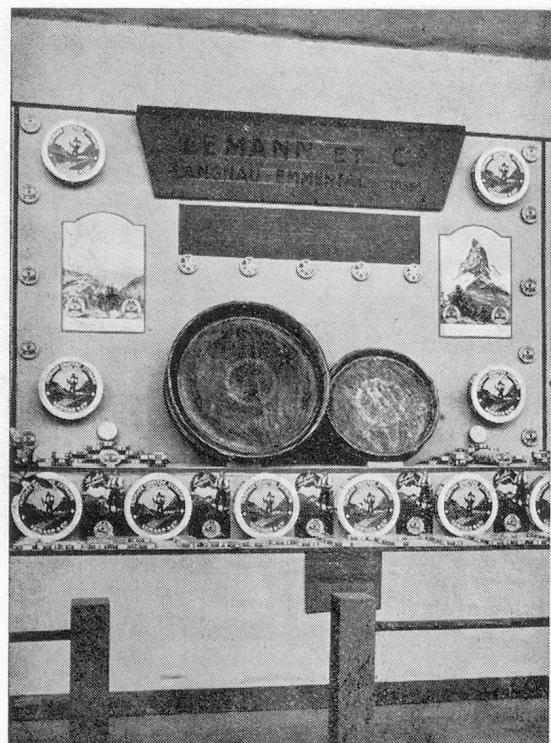
Stand des Editions Hallwag, Berne.



Stand de la fabrique suisse de Meules abrasives, Winterthour.



Stand de la S.A. Emmental, Zollikofen-Berne (fromages).



Stand de MM. Lemann et C°, Langnau-Emmental (fromages).



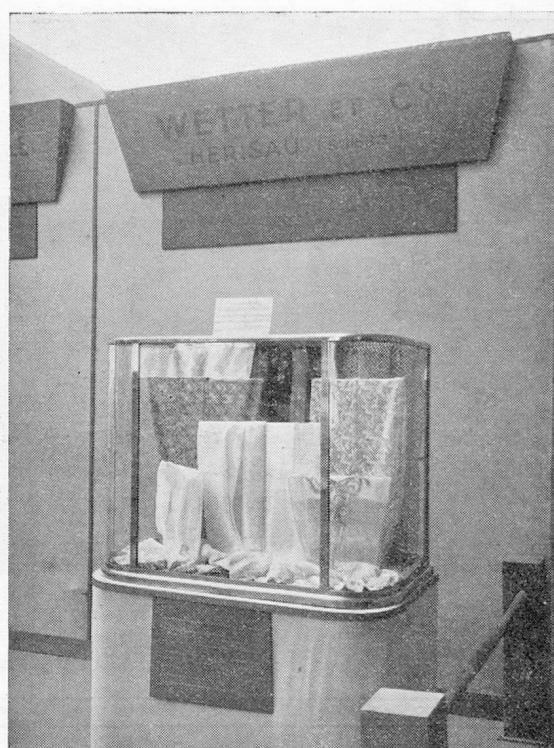
Stand de la S.A. C.-F. Bally, Zurich et Schœnenwerd.



Stand de M. Jacques Hilber, Saint-Gall (Appareil de démonstration, dentelles).



Vitrine de MM. Zurcher, Tobler et Oertle, Teufen
(mouchoirs brodés).



Vitrine de MM. Wetter et C°, Herisau (tissus brodés).

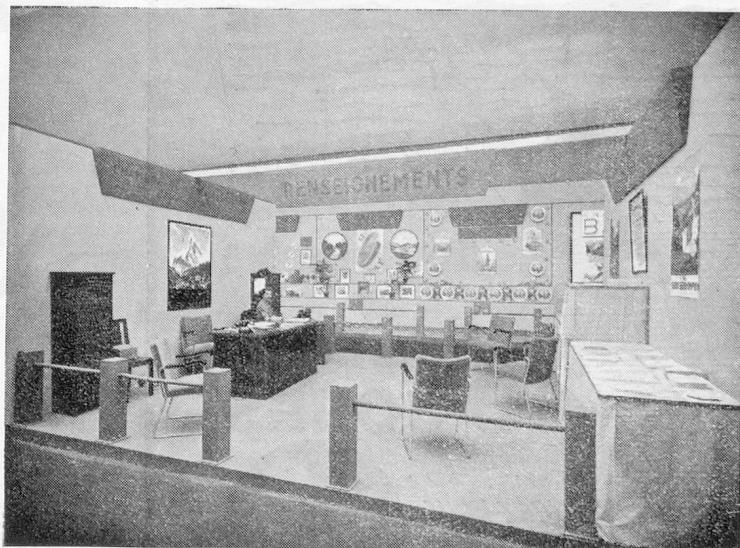
La Deuxième Section Suisse à la Foire de Paris de 1937

Nous avons dit plus haut la décision prise par la Chambre de Commerce Suisse en France d'organiser une « Deuxième Section Suisse » à la prochaine Foire de Paris qui aura lieu du 15 au 31 mai 1937 et qui revêtira une importance particulière du fait de l'Exposition Internationale « Arts et Techniques dans la Vie Moderne », qui aura ouvert ses portes au mois d'avril précédent.

Il est à prévoir que les conditions de participation à cette deuxième Section Suisse seront approximativement les mêmes que celles de la première Section.

Des précisions à ce sujet pourront être obtenus dès cet automne auprès du Secrétariat Général de la Chambre de Commerce Suisse en France, qui a déjà reçu des demandes d'inscription, ce qui permet de penser que cette deuxième manifestation remportera un succès égal, sinon supérieur, à celui de la première; cette initiative prise à la veille de la dénonciation de la Convention de Commerce Franco-Suisse témoigne d'un nouvel effort de la

Chambre de Commerce Suisse en France vers un rapprochement économique entre la France et la Suisse, qui mérite d'être poursuivi en dépit des difficultés actuelles.



Service de renseignements organisé par la Chambre de Commerce Suisse en France.



Exposition d'affiches suisses.

L'exposition d'affiches, à laquelle il est fait allusion dans les chapitres précédents, était située dans le passage reliant les stands de la Suisse à ceux de la Tchécoslovaquie.

Elle eut, du fait de sa situation exceptionnellement avantageuse, de nombreux visiteurs qui admirèrent tout à la fois les trésors d'imagination dont firent preuve les artistes et l'exécution remarquable des affiches.

**BILLETS POUR
STATIONS BALNÉAIRES
ET THERMALES ...**



délivrés :
du 15 Mai au
30 Septembre

VALIDITÉ
40 JOURS

Renseignez-vous
dans les gares

ETAT

Chemin de fer du Nord et chemins de fer britanniques

PAR OU **CALAIS BOULOGNE**

1 LANGLETTERE

HEURE DE TRAVERSÉE